

Le P'tit Bacillais

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2024 N°27

5. BACILLY — *La Place de la Mairie*



Mot du Maire



2024 fût une année riche en événements.

La célébration du 80ème anniversaire de la libération de la France ainsi que l'organisation des jeux olympiques et des paralympiques.

En lien avec l'année des jeux, le conseil municipal a saisi l'opportunité de réaliser le plateau multisports et l'aire de jeux pour enfants sur le parking de la salle des fêtes.

Dans le cadre de la loi 3DS adoptée par l'état en février 2022, la commune s'est engagée dans le projet d'adressage. Cette action permet la dénomination des voies, des lieux-dits et de la numérotation des maisons et autres constructions.

L'aménagement du bourg :

Nous venons de publier l'étude de programmation architecturale urbaine, paysagère et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces publics.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal et le personnel communal pour leur investissement et leur engagement.

À toutes et tous, je vous souhaite une très bonne année 2025.

Eric QUINTON

2025

Eric QUINTON, Maire

et les membres du Conseil Municipal de Bacilly
sont heureux de vous convier à partager le verre de l'amitié
à l'occasion de la présentation des voeux 2025

à la salle des fêtes de Bacilly,
le Dimanche 5 janvier à 11h30

Mairie de Bacilly | 2, place de l'église | 02 33 70 84 14 | mairie.bacilly@orange.fr

Point sur les travaux 2024

La fin des travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques début 2025 au lieu-dit « le HAMEL »

L'année 2023 avait commencé avec les travaux de la Rue de L'Ancienne Gare et Rue du Lerre, le raccordement des réseaux à chaque habitation puis la pose de 18 candélabres dans le bourg et les rues adjacentes. Il ne reste plus qu'à terminer en 2025 du bourg au lieu-dit le HAMEL pour terminer le bourg en lien avec le SDEM qui a maintenant cette compétence. (SDEM-Syndicat Electrification de la Manche), il est prévu la pose de 5 nouveaux candélabres.

Le montant total des travaux s'élève à 20 000 € financé à hauteur de 6000 € par le SDEM soit 30 % des travaux soit 14 000 € restant à la charge de la commune.

Terrain de loisirs-activités sportives City stade

Pour le plaisir des enfants et des grands, la commune a installé un mini terrain de football dans la continuité de la salle des fêtes. Pour les adultes et ados, nous disposons aussi du terrain de Tennis, du terrain de pétanque.

Cet été, vous avez probablement vibré devant les jeux olympiques et paralympiques Paris 2024. A cette occasion, vous avez peut-être découvert de nouveaux sports que vous aimeriez essayer. Bien entendu à Bacilly, vous ne pourrez pas tester toutes les disciplines olympiques. Le budget de la commune ne permet pas de construire une piscine ou un stade de rugby...

Mais, le city stade vous permettra de jouer au foot, hand, basket ou volley. Une piste d'athlétisme avec 2 couloirs a été tracée autour du terrain.

Pour amuser les plus petits, des jeux ont été installés afin qu'ils apprennent à se balancer, à escalier, à travailler leur équilibre....

Année olympique 2024, nous avons pu profiter d'aides et subventions.

Suite aux demandes de subventions, nous avons reçu de l'Agence Nationale du sport un montant de 35 000€ et de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour 23 997 € ainsi un montant 10 000€ de la solidarité aux communes rurales versée par l'agglomération Avranches -Mont Saint Michel, le reste à charge pour la commune devrait être de 39 732€.

Cet endroit se veut être un lieu d'échange et de détente à partager en famille ou entre amis.



Voirie

Des travaux de voirie ont été réalisés du côté du lieu-dit du Fougeray en 2024 pour un montant de 25 055 € à la charge de la commune.

La Fibre des déploiements toujours au ralenti

Le premier branchement de la fibre est espéré en 2025 mais restons prudents car déjà des retards sont malheureusement prévus.

Entre 2023 et 2030, le réseau « cuivre » de Bacilly sera progressivement fermé.

Dans un premier temps, la fermeture « commerciale » bloquera les nouveaux abonnements aux offres ADSL, puis dans un second temps, la fermeture « technique » définitive du réseau ADSL interviendra une fois que le déploiement de la fibre optique sera achevé.



Réfection DES ABAT-SONS de l'église et restauration de deux STATUES

La réfection des abat sons ont eu lieu courant octobre pour un montant de 15 000€.

Suite à la réception des devis concernant le changement des gouttières (7 045 €) et la restauration des statues (3 834 €), ces travaux débiteront en 2025.

Budget

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	PREVISIONS	REEL au 19/11/2024	RECETTES	PREVISIONS	REEL au 19/11/2024
011 Charges à caractère général (eau-électricité-entretien et réparations sur bâtiments, et voirie - maintenance - assurances...)	639 492,10 €	146 801,83 €	013 Atténuations de charges (remboursement sur rémunérations et charges sociales du personnel)	1 500,00 €	10 359,65 €
012 Rémunérations et Charges de personnel	117 650,00 €	116 396,79 €	70 Produits services, domaine (concessions cimetière - charges locataires	3 000,00 €	2 941,35 €
014 Atténuations de produits (FNGIR)	29 920,00 €	24 890,00 €	73 Impôts, taxes et fiscalité locale	332 000,00 €	277 048,80 €
65 Autres charges de gestion courante (Virement au SIVS (écoles) + indemnités élus + Ind subventions Associatioins)	208 450,00 €	191 756,98 €	74 Dotations et participations	254 880,00 €	204 934,46 €
66 Charges financières (intérêts emprunts)	31 810,00 €	31 807,06	75 Revenus des locataires et locations de salles	130 200,00 €	133 974,57 €
023 Virement à la section d'investissement	223 734,00	0,00 €	77 Produits spécifiques (mandats annulés-cessions)	120,00 €	599,55 €
042 Ecritures d'ordre (amortissements-cessions)	11 485,00	6 069,52 €	002 Excédent reporté n-1	541 859,10 €	541 859,10 €
67 Titres annulés sur exercice antérieur	1 000,00	300,00 €	76 Produits financiers		0,98 €
68 Dotations aux provisions	18,00	0,00 €			
TOTAL	1 263 559,10 €	518 022,18 €	TOTAL	1 263 559,10 €	1 171 718,46 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	PREVISIONS	REEL au 19/11/2024	RECETTES	PREVISIONS	REEL au 19/11/2024
16 Emprunts - cautions locataires	80 990,00 €	74 021,10 €	001 Solde exécution invest reporté	86 397,93 €	86 397,93 €
20 Immobilisation incorporelles -Aménagement du bourg publication	50 000,00 €	997,78 €	021 Virement de la section fonct.	223 734,00 €	0,00 €
			040 Op, sub org publics divers- Batiment	11 485,00 €	6 069,52 €
			10 Dotations, fonds divers, réserves	46 319,07 €	46 700,66 €
21 Opération terrain multisport + Jeux enfants	134 000,00 €	130 190,50 €	13 Subventions d'investissement	64 000,00 €	67 805,40 €
21 Opération enfouissement réseaux de voirie + pose poteaux incendie	141 886,00 €	103 452,19 €	16 Dépôts et cautionnements reçus	8 340,00 €	1 494,14 €
2152 Programme Adressage	20 000,00 €	0,00 €			
2158 Autres installation, mat et outilla	2 000,00 €	0,00 €			
2183 Matériel informatique - Vidéoprojecteur	1 400,00 €	1 178,60 €			
23 Immobilisations en cours	10 000,00 €	0,00 €			
TOTAL	440 276,00 €	309 840,17 €		440 276,00 €	208 467,65 €

Adressage



La mairie de Bacilly a mis en place une commission, qui travaille depuis plusieurs mois sur l'adressage des voies et la numérotation des bâtiments au sein de la commune. L'objectif de cette démarche est d'obtenir une localisation la plus précise possible de chaque bâtiment, et ainsi améliorer l'acheminement du courrier, les interventions de secours ou encore le déploiement de la fibre.

L'article 169 de la Loi 3DS reconnaît la compétence des communes en matière d'adressage. Il stipule que « Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées » En date du 1er février 2023 par délibération, l'équipe municipale en partenariat avec Manche Numérique a décidé de s'engager dans cette démarche.

La dénomination des rues, voies, impasses et places communales est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération a été prise le 22 mai 2024, et a été transmise au contrôle de légalité.

Pour des motifs d'intérêts général, il a été choisi la numérotation en continue avec côté pair d'un côté de la rue et les numéros impairs de l'autre côté. Il a été décidé de conserver tous les lieux-dit de notre commune pour garder la mémoire de notre patrimoine.

Courant 2025, une fois les noms de rues et numéros d'habitations définitifs, nous vous informerons de votre nouvelle adresse, de manière à ce que vous communiquiez vos nouvelles coordonnées à tous vos expéditeurs (organismes publics et privés, banques, opérateurs etc.) il vous sera remis un certificat d'adressage qui vous permettra d'effectuer ces démarches.

Ci-dessous exemple de la nouvelle rédaction de l'adresse qui devra être formalisée ainsi :

Adresse classique	Adresse avec un complément
Mme, M. n° et nom de voie Code postal Nom de commune	Mme, M. n° et nom de voie Complément d'adresse Code postal Nom de commune

Tarifs 2025

Salle des fêtes

	Commune	Hors commune
Repas	280 €	380 €
Couvert	0,70€	0,80€
Eau-assainissement (Abonnement et taxes incus)	6€ le m ³	6€ le m ³
Electricité (Abonnement et taxes incus)	0,23€ le kWh	0,23€ le kWh

La salle des fêtes dispose d'une cuisine avec un réfrigérateur double, un lave-vaisselle industriel, un piano, un congélateur.

Elle peut accueillir **284 personnes debout**. A disposition **39 tables (1m80 par 0.8cm)** et **240 chaises**.

Les tarifs sont votés tous les ans. A partir du 1^{er} janvier 2025, la location comprendra la mise à disposition des 2 salles (plus possible de louer indépendamment la salle polyvalente ou la salle de convivialité)

Tarifs concessions cimetière

Concession columbarium 30 ans	960 €
Concession cave urne 30 ans	830 €
Renouvellement columbarium 30 ans	480 €
Renouvellement cave urne 30 ans	415 €
Inscription sur stèle	70 €
Concessions cinquantenaires	450 €
Renouvellement Concessions cinquantenaires	250 €
Concessions trentenaires	300 €
Renouvellement Concessions trentenaires	150 €

État Civil

Informations sur la population communale et son recensement de 2023

Après la campagne de recensement de la population communale qui a eu lieu du 19 janvier au 18 février 2023, les services de l'INSEE nous ont communiqué les résultats de notre population que voici: **975 habitants au 1er janvier 2024**

Un point est également communiqué sur le nombre de naissances, mariages et de décès en 2024.



Naissances :

24 janvier
5 juillet
8 juillet
14 août
20 novembre

LEMETAYER Eliot
RIVET Soan
NAVEAU Salomé
BEAUDOIN Mathias
MADELINE RALISON Benja



Mariages :

22 juin
24 août

LEPENANT Lisa et POINTCHEVAL Gwénaël
PONTAIS Maryse et LECHEVRETEL Anthony



Décès :

4 janvier
20 février
4 mars
28 avril
13 mai
28 septembre
21 octobre
11 novembre

SAUVE Louis
BELLANGER Patrice
LECOLAZET Gérard
LARUE Michel
ALLIOT Jeanne épouse PAULY
MAJORCRYK Daniel
GAREL Patricia
RENAULT Marie épouse BEAUVAIS

France Services

France Services Sartilly-Baie-Bocage :

Place de la Mairie - 50530 SARTILLY BAIE BOCAGE
02 33 48 81 47 / pauline.marie@msm-normandie.fr

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.



Jours et heures d'ouverture (sur rendez-vous) :

- Lundi : 8h30 - 12h30
- Mardi : 8h30 - 12h30 ; 14h - 17h30
- Mercredi : 8h30 - 12h30
- Jeudi : 8h30 - 12h30 ; 14h - 17h
- Vendredi : 8h30 - 12h30 ; 14h - 16h30

Missions :

- Informer, orienter, aider
- Mise en relation
- Accompagnement aux démarches administratives
- Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

Prévention frelons asiatiques

Le FGGDON s'efforce avec la participation des collectivités et la collaboration des entreprises de désinsectisation de pouvoir donner suite à chaque signalement de nid de frelons asiatiques et de procéder aux interventions dans les meilleures conditions.



Sur le volet apicole et de biodiversité, l'impact sur les ruchers s'intensifie à partir de l'été. Les frelons y prédatent les abeilles pour s'en nourrir, et entraînent également un stress des abeilles qui ne sortent plus.



Sur le volet humain, il faut se montrer particulièrement vigilant face à un nid de frelons asiatiques. Plusieurs personnes ont été piquées. Les attaques de l'automne sont souvent violentes.

Prévenir l'attaque : Ne pas s'approcher d'un nid de frelon asiatique d'aucune manière sans équipement spécifique adapté au risque frelon asiatique (combinaison étanche et spécifique au risque « frelons asiatiques »)

Ne pas entrer dans un local inoccupé depuis des mois ou inaccessible si vous soupçonnez qu'un nid de frelons s'y trouve (y compris pour faire une photo du nid).

Dès la localisation du nid de frelons asiatiques, **procéder à la déclaration en mairie pour déclencher l'intervention gratuite d'un professionnel.** Ne pas s'approcher du nid en attendant la destruction.

En cas d'attaque : Consulter le 15 ou le 18 ou son médecin traitant en l'absence de réaction grave. Créer un choc thermique par le chaud sur la piqûre permet de détruire en partie le venin (source sans flamme)

Mémo du citoyen

Toute vie en communauté implique des contraintes, les respecter permet une meilleure qualité de vie

1 / Les déchets :

La collecte des **ordures ménagères** a lieu en porte à porte, **le jeudi**. Les déchets doivent être mis dans des sacs transparents disponibles à la mairie. S'il y a un jour férié dans la semaine, les ordures ménagères seront enlevées le lendemain soit **le vendredi**.

Si vous ne triez pas vos déchets, vos poubelles ne seront pas ramassées.

Des containers pour le **tri sélectif** sont à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes, au Sas et à la Pigousterie.

Votre geste de tri permet de fabriquer des nouveaux produits avec le recyclage des emballages, du papier et des verres.

Tous les **autres déchets** doivent être déposés en déchetterie, celle de Montviron est ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis :

- ★ - Du 1er mars au 31 octobre : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- ★ - Du 1er novembre au 28 février : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- ★ La carte d'accès est à retirer directement à la déchetterie avec un justificatif de domicile.
- ★ Dans notre commune, la plupart des habitations possède un coin de jardin pour effectuer du compostage en y mettant les déchets verts et organiques. Il permet d'obtenir un produit comparable à l'humus et s'utilise comme engrais pour le jardin, les plantations ornementales ou les plantes en pots.
- ★ Nous avons besoin de votre aide pour maintenir notre commune propre,
- ★ merci de ne pas laisser vos déchets au pied des containers sous peine d'amende.

2 / Le bruit :

- Arrêté préfectoral : Les horaires :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 27 mars 1997. Ces tâches peuvent être effectués aux jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.
- Les professionnels ne sont pas soumis à ces horaires.

- Nuisances sonores :

On peut se plaindre dès qu'il y a ce qu'on appelle « Trouble anormal de voisinage ». Autrement dit, quand c'est répétitif, intensif ou que ça dure dans le temps. On est complètement dans ce cadre avec les aboiements d'un chien. Il n'y a pas de notion d'horaires pour faire du bruit. Entre voisins, ces nuisances sont interdites à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.



Nous faisons appel à votre bon sens pour cohabiter dans l'art du vivre ensemble. N'hésitez pas à communiquer entre vous, pas besoin de s'énerver, vous pouvez trouver des solutions ensemble.

Urbanisme

Activité du service urbanisme en 2024 :

En 2024, le service urbanisme de la mairie de Bacilly a traité 85 demandes d'autorisation d'urbanisme, réparties comme suit :

- 17** Permis de Construire (PC)
- 30** Déclarations Préalables de travaux (DP)
- 37** Certificats d'Urbanisme (d'information et opérationnel)
- 1** Déclaration Permis de démolir (PD)



Informations pratiques

Cabinet infirmier :

Mme BARREAU- Rue Saint Etienne - Bacilly – 02.33.70.80.62
Permanence de 8h30 à 9h00 Rue Saint Etienne du lundi au vendredi et sur rendez-vous.

Assistantes Maternelles :

- Sylvie AUMONT – 2 Le Fougeray
- Laëtitia BRIANT LALISSE – 13 Rue du Lerre
- Stéphanie GAUTIER – 4 La Vauverderie
- Fanny LEENAERT– 3 Le Manoir du Vivier
- Sandrine LEGER – 9 Le Manoir du Vivier
- Adélaïde MARIE – 6 rue Les Landelles
- Camille CREON – 1 Champtore

Si vous voulez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance (RPE) coordonnées ci-dessous :

Relais Petite Enfance (RPE) - Antenne de Sartilly-Baie-Bocage :

- " Les P'tites Frimousses " - 4 rue du manoir - 50530 SARTILLY-BAIE-BOCAGE
02 33 89 29 04 - rpe.sartilly@msm-normandie.fr

Numéros utiles :

Présence verte : téléassistance à domicile - Tél : 02.33.06.42.57
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
<https://presenceverte.msaservices-cotesnormandes.fr/>

Transport solidaire : service de transport assuré par des bénévoles
06.68.14.95.59

Service d'eau potable (SMGPA)
09.693.269.33 - Facturation : 02.33.61.02.91

Urgence électrique
09.726.750.50

Eaux usées assainissement (STGS)
Dépannages : 09.693.269.33

Urgence sécurité gaz
0.800.47.33.33

Repas des Aînés

Le repas des anciens toujours aussi attendu et festif, sur le thème " le 80e anniversaire du débarquement "

Comme chaque année, après un temps de prière en l'église de BACILLY, nos aînés de plus de 65 ans se sont réunis le 13 octobre à la salle des fêtes pour le traditionnel repas offert par la municipalité sur le thème du 80e anniversaire du débarquement. (Bacilly fut libérée le 31 juillet 1944)



Mr QUINTON Maire de Bacilly a remercié les 100 convives pour leur présence. Il a également remercié Monsieur JUQUIN Maire de la ville de St James pour le prêt d'affiches et drapeaux, Monsieur HUBERT Herbert pour le prêt du véhicule militaire ainsi que l'ensemble des membres de l'action sociale, leurs conjoints(es) et conseillers municipaux pour leur dévouement.



★ Les personnes de 13 foyers qui sont dans l'incapacité de se déplacer ont reçu un colis gourmand de la part des membres de la commission de l'action sociale.

★ Ce repas est également une occasion de célébrer nos doyens de la commune qui étaient présents lors du repas :

★ Madame BARENTON Marie-Thérèse 99 ans et Monsieur THEAULT Rémy 95 ans.



★ Le repas fut préparé par le traiteur « O Loup St Michel », nos seniors ont pu savourer un délicieux repas composé de « cassolette de St Jacques, filet mignon de veau avec ses légumes de saison, fromage, trilogie de desserts sans oublier le trou normand, tout cela accompagné de vins. L'après-midi fut animé par l'accordéoniste Monsieur BASSET Christian accompagné de son épouse Geneviève qui nous ont fait preuve de beaucoup de talent dans leurs interprétations aussi bien musicales que chant.

Comme l'année précédente, 20 personnes ont obtenu un petit lot grâce au quiz sur la Deuxième Guerre mondiale.

Ce repas des aînés est un moment très attendu qui permet aux personnes parfois isolées ou ayant peu l'occasion de sortir de se retrouver et de partager un bon repas.

Retenez la date du 12 octobre 2025 pour les retrouvailles.

Nous vous souhaitons de passer de merveilleuses fêtes de fin d'années.



La vie de l'école

2024 restera dans les mémoires comme l'année des Jeux Olympiques !

Pour nos petits écoliers, le sport a également rythmé l'année scolaire :

- Tous les élèves de la GS au CM2 bénéficient d'un cycle natation à la piscine Aquabaie d'Avranches et d'une activité sportive encadrée par les enseignants au complexe sportif de Sartilly (jeux d'opposition pour les GS/CP, escrime bouteille et jeux collectifs pour le cycle 2, badminton pour le cycle 3).

- Les MS, GS et CP ont découvert l'activité tennis au printemps avec un animateur sportif (Frédéric) sur le plateau de Bacilly pendant 10 séances.

- Cette année, Walter, le policier municipal est intervenu avec les deux classes de Bacilly pour une sensibilisation à la sécurité routière en tant que piéton. Avec les deux classes de Vains, il a travaillé sur la sécurité routière en tant que cycliste : les élèves ont apporté leur vélo à l'école et ont appris à en vérifier le bon fonctionnement et se sont exercés à des petits exercices à vélo sur la cour.

- Les classes ont également participé aux rencontres organisées par la circonscription d'Avranches : Rondes et jeux dansés pour les PS/MS à Avranches, Orientation au parc de la Bourdonnière à Saint Martin des Champs pour les GS/CP/CE1/CE2, et rencontres Sécurités Piéton dans le centre ville d'Avranches pour les CM1/CM2.

- La kermesse de l'école a également été l'occasion de présenter rondes et jeux travaillés en amont.

- Le moment fort de l'année a été une sortie commune à tous les élèves au Centre Nautique de Granville. Avec un animateur, les plus petits sont allés pêcher sur l'estran afin d'en découvrir sa richesse mais aussi sa fragilité. Les GS/CP ont eu, en plus, une activité « fabrication d'un cerf-volant ». Les élèves de l'école élémentaire ont découvert les joies de la voile en montant à bord d'un ECHO 90 ou pour les plus aguerris, à bord d'optimistes pour une découverte des bases de la navigation.

- Afin d'essayer le nouveau city-stade de Vains, toutes les classes de RPI ont passé un moment convivial avec les élèves de l'école Saint Michel. Les élèves des deux écoles étaient répartis en petits ateliers de lancer, course, jonglage...



La culture n'a pas été oubliée pour autant ...

- Traditionnellement, les quatre classes participent au Prix des Incorruptibles afin de découvrir des albums de la littérature de jeunesse de qualité et de se mettre en situation d'exprimer un choix par le vote.

- Les classes de Bacilly fréquentent régulièrement la bibliothèque. Cela permet à chaque élève d'emprunter un livre adapté à son âge et de l'emmener à la maison pour 15 jours. C'est également pour ces élèves l'occasion d'écouter une histoire lue par l'adulte.

- Les élèves de la GS jusqu'au CM2 vont au cinéma d'Avranches trois fois dans l'année afin de visionner des films de qualité, sélectionnés par l'Education Nationale. Cela permet d'enrichir la culture cinématographique et de faire une première éducation à l'image.

- Les deux classes de Vains sont allées à Caen pour deux moments culturels : un premier temps aux Musée des Beaux Arts de Caen où ils ont pu bénéficier d'un atelier à thème avec une animatrice passionnée (sur le thème du Paysage pour les CM, sur le thème des couleurs dans la peinture pour le cycle 2). La deuxième partie de la journée s'est orientée sur le chantier du Château de Caen avec un animateur.

- Les élèves de PS/MS ont découvert la beauté de la Merveille et de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel en partant sur les traces d'un chat inspiré d'un album de jeunesse. (L'activité était encadrée par l'enseignante référente du Mont-Saint-Michel).

Sans oublier de travailler les compétences relatives à la citoyenneté :

- Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, les élèves de CM ont bénéficié d'une sensibilisation au cyber-harcèlement par la gendarmerie d'Avranches.

★ - Les cérémonies de mémoire des deux armistices à Vains sont l'occasion d'évoquer le passé en classe et de rendre nos élèves actifs par la lecture de textes choisis (poèmes ou lettres).

★ **Pour 2025, le gros projet de l'école sera le CIRQUE !**

★ - La Compagnie du Gros Nez Rouge va installer son chapiteau sur le parking de Bacilly pour une semaine (fin mars / début avril 2025). Chaque jour, les élèves auront un temps privilégié pour découvrir et s'initier aux activités de jonglage, équilibre, acrobatie en vue de préparer un spectacle pour les familles le **vendredi 4 avril 2025**.

★ Une année scolaire est riche d'enseignements divers pour nos petits élèves. Cela est rendu possible par le fort investissement de nos communes, de l'Association de Parents d'Elèves et des parents.

Nous les en remercions vivement !

Elise GARNIER
Directrice intérimaire du RPI Bacilly-Vains

SIVS

L'école, située au cœur du regroupement pédagogique entre Bacilly et Vains, accueille 96 enfants, de la petite section au CM2. Le SIVS organise et intervient dans l'ensemble du périscolaire, incluant la garderie, la cantine et les tâches de ménage.

Je remercie tous les agents pour leur travail précieux et leur implication au quotidien.

Je souhaite une excellente fin d'année à tous les parents, enseignants et agents.

Matthieu CUCU
Président SIVS

Infos péri-scolaire

Garderie Bacilly - Vains

7h30 à 8h35 et 16h15 à 18h50

Cantine Bacilly - Vains

12h05 à 13h25

Pour nous joindre :

*Lundi et Jeudi
9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30*

02 33 70 81 41
sivsbacillyvains@gmail.com

Association des Parents d'élèves

L'Association des Parents d'Élèves organise comme tous les ans des actions et événements tout au long de l'année pour permettre d'aider les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal Bacilly-Vains au financement des projets et des sorties scolaires.

- Cette année le gros projet est la classe cirque qui sera présente du **30 mars au 4 avril 2025** sur le parking de la salle des fêtes de BACILLY.

- **En Octobre** à eu lieu une vente de «la maison du biscuits» de Sortosville-en-Beaumont.

- **Le 13 Décembre 2024** aura lieu le Goûter de Noël pour les enfants des écoles avec la venue du Père-Noël ainsi qu'une vente de repas à emportés.

- **En Janvier 2025**, une opération galette des rois aura lieu.

- **Du 31 mars au 4 avril 2025**, Tous les enfants du RPI auront la chance de participer à la classe cirque avec un spectacle des enfants le vendredi 4 Avril au soir et une représentation des professionnels de la compagnie du gros nez rouge le mardi 1er Avril au soir (ouvert au public).

- **Le 26 Avril 2025** sera organisée une boom déguisée pour les enfants du RPI ainsi qu'une chasse aux oeufs.

- Pour finir cette année scolaire **le Samedi 14 Juin 2025** une kermesse aura lieu l'après-midi (suivant les conditions météorologiques) suivi d'un spectacle des enfants puis un apéro-concert ouvert à tous à partir de 19h30.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX!



Les membres de l'Association tiennent à remercier toutes les personnes qui participent activement aux actions et événements car sans eux l'APE ne pourrait pas financer les projets des écoles. Sans oublier bien sûr les Parents Bénévoles qui nous sont d'une grande aide pour chaque événement.

UN GRAND MERCI !

Bibliothèque

Le petit mot des bénévoles

Six bénévoles vous accueillent avec le sourire dans ce lieu de culture et d'échange : Francine, Christine, Stéphanie, Marie-Paule, Nathalie et Thérèse.

Horaires d'ouverture - Temps scolaire :

- Lundi 16h30 à 18h
- Mercredi 14h30 à 17h
- Samedi 10h à 12h

Vacances scolaires :

- Samedi 10h à 12h

Tél 02 33 60 62 66 / Mail : bibliotheque.bacilly@msm-normandie.fr

L'inscription est de 5€ par an à partir de 26 ans, elle est gratuite pour les enfants. Votre carte d'abonné vous donne accès aux 19 bibliothèques du réseau. Les documents : albums enfants, 1^{ère} BD, DVD, romans policiers en nombre illimité, vous sont prêtés pour 4 semaines.

- ★ Vous pouvez réserver un livre si celui-ci n'est pas en rayon, vous serez alors informés par mail de sa disponibilité.
- ★ Nous proposons le portage de livres à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, n'hésitez pas à nous le faire savoir.
- ★ À tout moment, vous pouvez déposer vos livres dans la boîte RETOUR située à l'extérieur de la bibliothèque.
- ★ Les élèves de la maternelle au CP se déplacent avec leur institutrice le lundi, jour de lecture de conte et prêt d'albums.



Activités : Zéro déchets



Bacilly d'avant

Expositions et activités sont programmés :

- **Samedi 14 décembre 2024** : matinée jeux de société
- **Samedi 1er février 2025** : atelier masque de carnaval
- **Samedi 15 mars 2025** : Créa Bus

Venez nous voir, prenez votre adhésion !



Comité des Fêtes

Pour cette année 2024, le comité des fêtes avait choisi de rééditer les Boucles Bacillaises interrompues depuis quelques années avec la période covid ! Jean-Jacques et Mickaël ayant géré l'organisation cette année : Malgré l'investissement, on peut déplorer le manque de participants, de nombreux coureurs locaux n'ayant pas fait le déplacement, on peut s'interroger sur l'avenir de celle-ci à cette date ?

En ce qui concerne la suite de la fête, encore une belle réussite, à commencer par la Messe avec de nouveau la bénédiction des pains, ce fut un succès avec des bancs de l'église copieusement remplis !

Le lendemain, une petite centaine d'exposants ont garnis les rues et allées du bourg de bacilly pour le vide grenier très diversifié et très fréquenté.



Les visiteurs ont pu se restaurer le midi aussi pas moins de 600 formules repas furent servis par les membres du comité des fêtes très efficaces.

En parallèle, une magnifique exposition de véhicules anciens fut proposée avec deux défilés dans le cœur du bourg, chacun a pu admirer ces très beaux véhicules très bien restaurés. Grand merci à Didier, Stéphanie et tous ses amis de les avoir rassemblés à cette occasion.

Enfin, le soir, le traditionnel Moules frites ainsi qu'un superbe spectacle concert a pu ravir les quelques 400 personnes présentes tout ceci dans le très beau parc du presbytère aménagé pour l'occasion.

Tout cela suivi par un magnifique Feu d'artifice clôturant ces deux jours de festivités.

Merci au Conseil Municipal pour la participation financière de celui-ci et bravo à tous les bénévoles pour leur dévouement et leur efficacité, d'ailleurs quelques nouveaux membres ont répondu présents et c'est avec plaisir que nous les avons accueillis et on vous dit à tous, à l'année prochaine pour de nouvelles aventures ensemble !

Merci à tous, Le président Jean Luc OLIVIER



Le Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié représente 120 adhérents en 2024 soit 14 de plus que l'année précédente, celui-ci a tenu son **Assemblée Générale** le 4 juin 2024 en présence de Monsieur Le Maire, 76 adhérents et un sympathisant avaient répondu présents pour l'Assemblée Générale, laquelle était suivie du traditionnel repas de fin de saison servi par les membres du bureau.



- Le 14 juin 2023, le **conseil d'administration** s'est réuni pour l'élection du bureau. Le bureau est composé comme suit :

- Président René HIBON / Vice-Président Daniel MAJORCRYK
- Trésorière Francine GUILLOUET / Trésorière adjointe Marianne LEBARBIER
- Secrétaire Jacqueline HIBON / Secrétaire adjointe Marie Jeanne PICHARD

Puis les autres membres du conseil d'administration : Jean PICHARD, Daniel et Josiane ENGUEHARD, Chantal FONTAINE, Marie-France JAMES, Thérèse LEVAVASSEUR, Evelyne RENIER, Françoise IWANICKI Claudine et Gilles DANIN, Patrick TURMEL.



- Les 5 et 6 Mai, 53 personnes ont participé au voyage du Puy du Fou sur deux jours.

- Du 21 au 27 septembre, 49 personnes ont participé au voyage d'Italie. Partis tôt le matin pour l'aéroport d'Orly, baptême de l'air pour certains. Le 1er jour, nous sommes arrivés à l'aéroport de Venise, puis les journées se sont enchaînées vers Venise (Palais des Doges, Le grand canal, place St-Marc, les gondoles... , Les îles de la Lagune (Burano renommée pour ses dentelles, Murano et ses verreries...), Vérone, Sirmione, Bergame, les îles Borromées sur le lac majeur avec visite du palais, le lac de garde et de Côme puis Milan avec visite du Dôme , de la cathédrale et le dernier jour visite de la Villa Litta Lainate inspirée des Villas Toscane et transformée en une œuvre harmonieuse.



- Le 29 octobre, le conseil d'administration s'est réuni pour l'élection d'un vice-président(e) en remplacement de Daniel MAJORCRYK décédé. A l'unanimité, Daniel ENGUEHARD est élu Vice-Président.

- Le 18 octobre, visite du Mémorial de Bénouville et du Mémorial de Caen.



Le 1er décembre, repas de Noël animé par Véronique MANCEL



L'activité du Club de l'Amitié ne se résume pas aux voyages, aux spectacles et aux repas ; il ne faut pas oublier les thés dansants, les concours de belote, les rencontres d'adhérents du mardi, les cours de danse en ligne, les randonnées.



Programme année 2025

RÉUNIONS BIMENSUELLES : 1^{er} et 3^{ème} MARDI à 14 h

Janvier	7 et 21	Le 7 : GALETTE DES ROIS
Février	4 et 18	
Mars	4 et 18	
Avril	1 ^{er} et 15	le 15 : ANNIVERSAIRES du 1 ^{er} quadrimestre
Mai	6 et 20	
Juin	3	Assemblée Générale avec REPAS LE MIDI (salle des fêtes)
Septembre	2 et 16	le 2 : reprise des activités – ANNIVERSAIRES du 2 ^{ème} quadrimestre
Octobre	7 et 21	
Novembre	4 et 18	
Décembre	7	le dimanche : REPAS DE NOËL (salle des fêtes)
Décembre	2 et 16	le 16 : ANNIVERSAIRES du 3 ^{ème} quadrimestre

THÉS DANSANTS : 2^{ème} MERCREDI de chaque mois à 14h

8/01/2024	Thierry SIMON
12/02/2024	Stéphane MERCIER
12/03/2024	Stéphane FAUNY
9/04/2024	Stéphane MERCIER
14/05/2024	Yannick SOURDIN
11/06/2024	Emmanuel ROLLAND
10/09/2024	Yannick SOURDIN
08/10/2024	Stéphane FAUNY
12/11/2024	Yannick SOURDIN
10/12/2024	Stéphane MERCIER

COURS DE DANSE EN LIGNE : le MERCREDI de 18h30 à 19h30

De septembre à début juillet
Sauf le 2^{ème} mercredi du mois et
certains mercredis des « petites »
vacances scolaires
Pas de cours pendant les « grandes »
vacances scolaires

CONCOURS DE BELOTE (inscriptions à partir de 13h15 début du concours à 14h)

MERCREDI 26 FÉVRIER 2025
MERCREDI 30 AVRIL 2025
MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025
MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025

VOYAGES

En 2025, deux voyages un long et court
séjour sont envisagés et une sortie
d'une journée

Contacts du Club de l'Amitié de Bacilly :

René HIBON Président
Tél : 06 26 74 09 34
Francine GUILLOUET
Tél : 02 33 58 24 38 ou 06 73 17 63 89
Mail : clubdelamitie-bacilly@orange.fr

L'ensemble des adhérents et sympathisants ont voulu rendre un dernier hommage à Daniel MAJORCRYK décédé le 28 septembre 2024 subitement.

Adhérent au Club de l'Amitié depuis 2003. Sollicité par Mr LEPELTIER président à cette époque, et suite à l'assemblée Générale de 28 mai 2009, Daniel est rentré dans le conseil d'administration en qualité de secrétaire adjoint et caviste, Suite au décès de Monsieur LEPELTIER, Daniel est élu Co-Président le 19 août 2013 et le restera jusqu'au 6 juin 2023 date à laquelle il est élu Vice-Président.

Durant toute cette période, Daniel a eu à cœur de gérer les stocks de la cave du club de façon irréprochable. Barman, apprécié de tous. Il a tenu la buvette des Thés dansants et des Concours de Belote de main de maître. Lors des rencontres du mardi, il préparait la salle avec Renée ; il faisait partie des marcheurs qui sillonnaient les chemins de BACILLY et des environs, lorsqu'il n'était pas retenu à la salle pour faire le quatrième à la belote. Même s'il a dû s'éloigner du devant de la scène, il y a quelques temps, pour prendre soin de Renée, il a continué à s'occuper du réapprovisionnement et de la gestion de la Cave du Club jusqu'à son dernier souffle.

Alors, merci Daniel pour ton sourire, ta bonne humeur, ta générosité, ton courage et ton dévouement pour la Communauté Associative. Tu vas nous manquer...



HOMMAGE

Association Vivre à Bacilly

Le 2 juillet dernier, les Bacillais(es) étaient conviés à la traditionnelle randonnée de l'été. Nous nous étions quittés à l'issue de cette joyeuse escapade Montvironnaise avec les promesses d'un bel été ensoleillé en ce début de vacances.... La météo en a décidé autrement...

Nous nous sommes retrouvés fin août dans les chemins bacillais en randonnée avec toujours autant de plaisir ou petits et grands partagent un moment de convivialité en famille et entre amis. Cette rando signe traditionnellement l'approche de la rentrée pour tous.

Après la reprise de l'école pour les plus jeunes, parents et grands-parents ont repris à leur tour le chemin des activités physiques et de loisirs à Bacilly dès le 9 septembre.

L'association VIVRE A BACILLY accueille 78 adhérents à cette rentrée.

Les cours d'activités sportives ont repris avec les mêmes fidèles animateurs.

- ★ - Maxime LARGOUET assure un cours de **gymnastique douce et renforcement musculaire le lundi de 18h30 à 19h30.**
- ★ - Laurence DI MASCIO BEQUET assure un cours de **gym tonique le mardi de 20h15 à 21h15.**
- ★ Emmanuelle Martinache BAUCHÉ dispense un cours de **yoga le jeudi de 19h30 à 21 h.**
- ★ Ainsi, chacun peut y trouver un moment d'activité physique ou de relaxation correspondant à son envie. Par ailleurs d'autres activités sont maintenues.



LES LOISIRS CRÉATIFS :

Adeptes du « do it yourself » le groupe se retrouve en salle de convivialité tous les mardis de 20 h à 22 h. Il s'agit d'une activité libre. Chacun amène son ouvrage et échange avec les autres participants pour apprendre ou transmettre. Qu'il s'agisse de couture, de tricot, de broderie, l'ambiance y est conviviale et le lien intergénérationnel.

L'ATELIER PHOTO :

Gilbert NAESSENS nous fait le plaisir de poursuivre son chemin avec un groupe d'amateurs photo. Il s'agit d'échanger et d'acquérir des techniques de prises de vues, de montage en intérieur ou extérieur. Chaque amateur amène son matériel et dispose de conseils. Les photographes se retrouvent le jeudi après-midi de 16h à 19h.

LES ARTISTES PEINTRES ET AQUARELLISTES :

Ils se retrouvent quant à eux toujours le mercredi de 17h à 19 h.

L'effectif est stable et les adhérents fidèles.

Cette année, la composition du bureau de l'association a été modifiée. Aurélie JOSSEAUME, trésorière depuis plusieurs années a quitté la région et nous la remercions pour sa compétence et le temps octroyé. Sylvain GRANCHER et trésorier adjoint élu lors de la dernière assemblée générale bacillais depuis peu a repris le flambeau.

Plusieurs nouveaux adhérents avaient rejoint également le bureau de l'association : Colette DEBIEU, Christine LETROUIT, Florence LAISNÉ.

La composition actuelle du bureau depuis janvier 2024 :

- Annie DOMMANGE CHARRIER – présidente
- Magalie JOSSEAUME – vice-présidente
- Sylvain GRANCHER – trésorier
- Colette DEBIEU – secrétaire et Christine LETROUIT – secrétaire adjointe
- Christelle PIGEON et Florence LAISNÉ – en charge de la communication

Nos contacts :

Pour nous rejoindre, car il est toujours possible d'intégrer un groupe d'activité en cours d'année, ou nous contacter :

Mail : vivreabacilly@gmail.com

Site internet : « [vivreabacilly](https://vivreabacillyjimdo.free.com/) » vous trouverez toutes indications utiles

Ou laissez-nous un message et vos coordonnées téléphoniques dans notre boîte à lettres, (à gauche de la mairie de Bacilly) et nous y répondrons.



ASSOCIATION VIVRE À BACILLY SAISON 2024-2025

Les activités destinées aux adultes ont lieu dans les salles des fêtes de la commune.
Une adhésion de 7€ est demandée par adulte.

Gym douce le lundi de 18h30 à 19h30 avec Maxime Tarif: 95 €		Cym tonique le mardi de 20h15 à 21h15 avec Laurence Tarif: 95 €
De fils en aiguilles... le mardi de 20h00 à 22h00 en activité libre Tarif: 15 €	Les activités gym, yoga, de fils en aiguilles... et photos débuteront à partir du lundi 09 septembre	Peinture le mercredi de 17h00 à 19h00 sauf le 2ème mercredi du mois - reprise le 18 sept. en activité libre Tarif: 15 €
Yoga le jeudi de 19h30 à 21h00 avec Emmanuelle Tarif: 100 €		Photo le jeudi de 16h00 à 19h00 avec Gilbert Tarif: 15 €

📷 

Pour tous renseignements: 02.33.58.72.64 ou vivreabacilly@gmail.com
site internet: <https://vivreabacillyjimdo.free.com/>

Les Anciens combattants

Les cérémonies commémoratives ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre la mémoire des conflits de XXe siècle aux jeunes générations.

Ainsi comme tous les 8 mai et 11 Novembre, les anciens combattants ont déposé une gerbe afin d'honorer la mémoire des bacillais morts pour la France. Puis Monsieur le Maire a lu le discours du ministre des armées. Le président Fernand DUTEIL au nom de l'amicale recherche des personnes ayant effectué leur service militaire pour adhérer à l'association des anciens combattants afin de permettre à maintenir les commémorations.



Célébration du
106ème anniversaire
de l'armistice du 11
novembre 1918

Sport à Bacilly

4L Trophy - 2 nouveaux équipages Bacillais :

Deux féminines gagnent au Maroc :

Après leur expérience de 2022, Harmonie LECOQ CAHU et Mélanie LESAIN ont repris la route vers le désert Marocain. Elles sont arrivées en **1^{ère} position de l'édition 2024**. Cette année, Maxime ALLAIN et son coéquipier ont également participé à l'aventure.



Team BACILLY Cycliste:

Avis à tous les amateurs de la petite Reine, une équipe de BACILLY et des alentours réalise depuis une dizaine d'années tous les dimanches matin à 8h30 l'été et à 9h00 en automne, une sortie en vélo de route de 50 à 80 km avec un dénivelé moyen en fonction de la saison et du temps (on ne roule pas lorsqu'il fait mauvais pluie, verglas...).

Cette balade se réalise à allure modérée dans un esprit de convivialité et d'entraide. Le groupe est souvent constitué de 4 à 8 cyclistes mais si d'autres sportifs veulent se joindre à nous, n'hésitez pas à prendre contact avec Mickaël ROGER au 07 49 61 46 84.



Le rendez-vous se fait toujours devant la mairie de BACILLY face à l'église à l'heure précise donc n'hésitez pas à nous rejoindre, il vous faut juste un vélo (pas de VTT) de route en bon état.

Sportivement et à bientôt sur les routes du sud Manche

Société de chasse de Bacilly

LE BUREAU DE LA SOCIETE

Le Président Claude DESVAUX : **06 31 81 22 92**

Le Trésorier Jérôme JOUANNE : **02 33 89 57 08**

Le secrétaire Mickaël ROGER : **07 49 61 46 84**

Le nombre de chasseurs adhérent à La société de chasse de BACILLY est en augmentation cette année sur la saison 2024/2025 (28 chasseurs), nous accueillons 6 Chasseurs de plus et notamment Marin pour sa première année de chasse ! Tous les chasseurs ne sont pas adhérents à la société et chassent sur des terrains libres ou privés de la commune de BACILLY.

En assemblée générale, nous avons décidé suite aux comptages de février 2024, d'ouvrir un seul dimanche le jour de l'ouverture le tir du lièvre, espèces en diminution sur notre territoire depuis quelques années. Nous poursuivons avec la Fédération des chasseurs de la Manche, l'opération faisans dans la voilière anglaise mise en place dans la réserve depuis quelques années, cette population augmente donc tous les ans sur notre territoire. Pour information, nous lâchons plus de faisans de tir ensuite sur le reste de la saison.

Sur l'exercice 2024/25, nous avons l'autorisation de prélever 10 chevreuils car cette espèce tout comme le sanglier est en augmentation et pose tous les ans des problèmes d'accidents sur nos routes et dans les cultures des agriculteurs donc restons vigilants car souvent les chevreuils et les sangliers peuvent traverser les routes par petits groupes parfois !

Comme tous les ans, nous tenons à remercier les fermiers et propriétaires qui cèdent leur terrain à la société de Chasse et nous permettent de réguler les nuisibles notamment les renards, Ragondins, blaireaux, fouines qui rôdent autour de vos basse-cours et font souvent beaucoup de dégâts dans les poulaillers !

Cette année encore nous vous faisons un rappel à tous sur la réglementation des droits de chasse, les horaires et les conditions d'ouverture et fermeture de la chasse dans une saison car les chasseurs se font encore régulièrement interpeller par des habitants qui ne connaissent pas les lois du code la chasse :

L'ouverture et la clôture de la chasse est sous l'autorité de l'état dans tous les départements :

Extraits Arrêté Préfectoral juillet 2024 :

La période d'ouverture générale de la chasse est ouverte :
du 22 septembre 2024 au 28 février 2025 inclus : il peut y avoir des exceptions et dérogations.

Les heures de chasse s'appliquent ainsi :

- du 22 septembre au 27 octobre de 9h00 à 19h00.
- du 28 octobre au 05 janvier 2024 janvier inclus de 9h00 à 17h30.
- du 6 janvier au 28 février 2024 de 9h00 à 18h15.

Jour de chasse commune de Bacilly :

Tout acte de chasse est interdite le vendredi de chaque semaine excepté les jours fériés. Cette interdiction ne s'applique pas à la chasse au gibier d'eau, ni à la chasse de l'étourneau sansonnet autour des installations de stockage de maïs par exemple.

La chasse est ouverte tous les dimanches, les jeudis et les jours fériés : les autres jours de la semaine (sauf le vendredi), la chasse est ouverte uniquement au pigeon obligatoirement posté et sans chien dans les horaires ci-dessus. Pour les perdrix et faisans interdiction de chasser sauf les dimanches, les jeudis et jours fériés. Le tir de la poule faisane est interdit sur l'ensemble des communes de la MANCHE. La chasse en temps de neige est interdite sauf exception.

Mis à part LE VENDREDI, les battues aux sangliers, chevreuils, renards sont autorisées tous les jours sans déclaration préalable aux horaires citées ci-dessus. Un carnet de battue fourni par la fédération départementale doit être dûment complété et signé par les participants.

- ★ Il n'y a pas de distances à respecter dans l'arrêté préfectoral pour les routes et des habitations, mais les tirs sont strictement interdits en direction des maisons et bâtiments.
- ★ La courtoisie est de mise entre les chasseurs, les fermiers, les agriculteurs, les riverains et tous les habitants de la commune.
- ★ Voici quelques éléments de règlement mais cela reste très complexe avec les interdictions et/ou autorisations, et/ou dérogations en fonction du type de chasse et du schéma départemental de gestion cynégétique de la MANCHE.

★ Une opération plantation a été réalisée sur la commune au lieu-dit de la VAUVERDERIE en lien avec la fédération Départementale des chasseurs de la manche chez M. BOUDANT Hugues.



US Foot Bacilly

Souvenir d'une équipe gagnante :

LA COUPE DE LA MANCHE, une histoire de copains de Bacilly

Créé en 1952, le club de football a réussi l'exploit de disputer trois finales de la coupe de la Manche en quatre ans avec une équipe composée en majorité de Bacillais.

Le dimanche 8 juin 1986 restera marqué dans les annales de l'U.S. Bacilly qui après avoir été finaliste malheureux l'année précédente a remporté cette édition 85/86 de la Coupe de la Manche contre Urville-Nacqueville sur le score de 4 à 3 à la fin des prolongations.



Finale Coupe de la Manche 1986 à Coutances

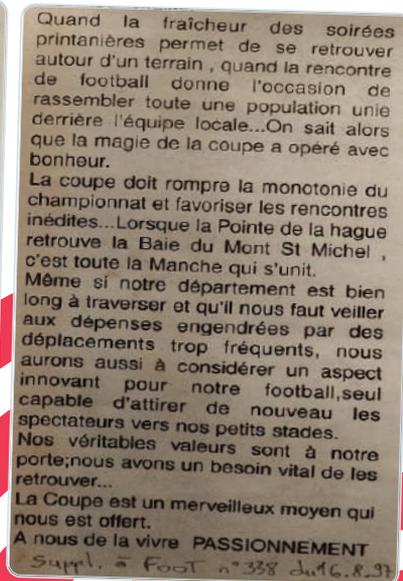
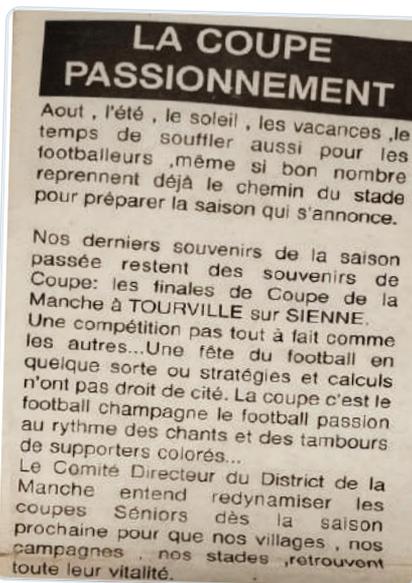


4é Coupe de la Manche à Tourville 1997

Deux ans plus tard, en 1988, une nouvelle qualification en finale contre Sourdeval. L'équipe de Bacilly s'est inclinée 2 à 0 sur le terrain de Torigny.

En 1996, le club fait appel à un manager-entraîneur Yvon Ménard, qui apporte son expérience et le résultat ne se fait pas attendre.

L'équipe est rajeunie, mais les bacillais se qualifient pour la finale de la Coupe de la Manche 1997 à Tourville sur Sienne contre l'équipe de la Pointe-Hague. Une finale gagnée aux tirs au but 5-4 après un score 2-2 à la fin des prolongations.



FINALE DE LA COUPE DE LA MANCHE SENIORS
Bacilly 4 - Urville-Nacqueville : 4-3

Bacilly irrésistible au sprint

US Bacilly : 4. ASS Urville-Nacqueville : 3, après prolongations. Première mi-temps : 2-2. Arbitrage de M. Louette assisté de MM. Legoff et Angot. 335 spectateurs. Buts : Bacilly, Coulon (72), Lèvesque (77), Deaux (88), Denolle (105), Urville-Nacqueville, Walzack (88' et 80' sur penalty), Guertier (107).

COUTANCES. - Si une équipe n'a pas voté cette coupe de la Manche, c'est bien celle de Bacilly, même s'il lui fallut recourir aux prolongations. Il faut dire que les joueurs d'Urville-Nacqueville ne laissèrent jamais la scin aux joueurs de Bacilly de tenir durant les 45 premières minutes de jeu, ils assaillèrent littéralement les buts d'Urville-Nacqueville et monopolisèrent le ballon en milieu de terrain. Mais cette domination, si nette fut-elle, ne porta pas ses fruits.

C'est au contraire Urville qui, contre la course du jeu, allait marquer par Walzack à la 68'. Ce coup du sort n'abattit en rien le moral des joueurs de Bacilly qui, à force d'acharnement, trouvèrent enfin la récompense de leurs efforts par un très beau but de Coulon à la 72'. Bacilly, plus opportuniste, trouva une nouvelle reprise victorieusement au premier report un corner de Guertier. Bacilly semble alors contrôler le jeu mais ce fut le coup de théâtre, un penalty mérité accordé à Urville qui transforma le n°9, Walzack, en dut recourir aux inévitables prolongations qui permirent à Bacilly de remporter cette coupe de la Manche.

FINALE DE LA COUPE DE LA MANCHE MINIME

Condé Sports bat Montebourg : 1-1 (2 penaltis à 1).

Les FORD T dans la baie du Mont-Saint-Michel

Le 25 août 1924, Monsieur Armand CLOUET, agent Ford à Villedieu les Poêles, effectuait avec son épouse une traversée de la Baie du Mont Saint Michel aller et retour au départ du Bec d'Andaine, à Genêts, au volant d'une Ford modèle T pour démontrer les qualités de cette voiture.

Amateur de voitures anciennes depuis plus de 40 ans, nous avons souhaité "célébrer" ce centenaire en organisant un rassemblement de Ford T les 6,7 et 8 septembre derniers.

37 Ford T, datant de 1911 à 1926, et venant d'Irlande (2), d'Angleterre (3), d'Allemagne (1), de Belgique (5), du Luxembourg (1) et de France bien sûr, se sont donc retrouvées à Bacilly, devenue pour un week-end le "centre du monde des Ford T" !

Il n'est évidemment plus question de rouler dans le sable et l'eau de mer, mais nous avons établi un parcours de découverte de la Baie et de ses panoramas, par les petites routes de Dragey, Saint Jean le Thomas, Genêts, Vains Saint Léonard puis Marcey, Le Val St Père et Avranches, soit une cinquantaine de kilomètres.



Le samedi après-midi, moment fort du week-end, nous avons rejoint le Mont Saint Michel par la petite route côtière, et nous avons pu emprunter en convoi le pont-passerelle et stationner un moment au pied des remparts, un privilège rare dont les participants se souviendront longtemps !

Le dimanche matin, toujours par des petites routes pittoresques, direction Carolles plage, puis les falaises de Champeaux ("le plus beau kilomètre de France") et enfin regroupement au Bec d'Andaine, lieu de départ de la traversée de 1924, pour l'inauguration d'une plaque commémorative en présence de petits-enfants et arrière-petits-enfants de Marie Louise et Armand CLOUET, suivi d'un excellent déjeuner.

Sur le plan météo, le week-end a été assez... arrosé, mais par chance les étapes importantes ont pu se faire sans pluie, voire même avec quelques rayons de soleil... Les participants semblaient ravis, tant par le parcours que par l'intérêt des étapes.

**Un grand merci donc à tous ceux qui nous ont aidés,
et un merci particulier à la commune de Bacilly !**



Notre Patrimoine

Les calvaires de BACILLY d'après les écrits de Jacques DUPONT :

Un grand nombre de croix étaient érigés dans cette immense commune de Bacilly, car il importait de signaler l'usage très chrétien d'élever de grandes croix un peu partout. Souvent ces croix étaient en bois plus ou moins travaillé, et aussi en pierre de granit afin d'attirer le regard.

Les Croix Bedouin, Saint-Gratien et Gervais :

Une croix était érigée à sept cents mètres environ du bourg de Bacilly à un carrefour où se rencontrent la route qui va de Bacilly à Marcey les Grèves et celle qui va de la Chauvinière au Noyer. C'est sur les terres de la famille Bedouin que s'élève la croix appelée Croix Bedouin. Longtemps après l'inauguration de la Croix Bedouin, les Bacilliais voulant sans doute la remplacer, en construisirent une nouvelle en l'honneur de Saint Gratien. On dit que celle-ci attira des gens, même ceux de l'extérieur de la région qui y venaient prier pour y acquérir des bienfaits matériels. Lorsque cette croix Saint Gratien tomba en ruine, à son tour, le propriétaire du terrain, un nommé Gratien Gervais, la remplaça par une nouvelle appelée Croix Gervais. Sans doute au fil des siècles, le carrefour où s'élevaient ces croix fut-il connu successivement sous les noms de carrefour de la Croix Bedouin, carrefour de la Croix Saint-Gratien, carrefour de la Croix Gervais et carrefour de la Croix Saint-Gratien dite Gervais.

Les Croix Massé et Trémée (Trémay) :

A un autre carrefour situé sur la route de Bacilly vers Marcey les Grèves, à 1500 mètres à l'est du carrefour Bedouin, s'élevait la Croix Massé, sur des terres appartenant à une famille Macé (Massé). La route qui traverse ce carrefour conduisait aux salines de Vains et Saint-Léonard. L'on peut penser qu'il y eut un va et vient incessant sur celle-ci, puisque les sauniers, et tous les gens chargés de la gabelle, cet impôt indirect sur le sel y circulaient en grand nombre, les salines apportant la prospérité à l'Avranchin. La croix de ce carrefour vint à changer du nom de Massé en celui de Trémée ou Tremay. En 1938, lors de la restauration de la croix Trémée, la propriétaire du terrain une dame Dupont donna son autorisation pour couper le sapin nécessaire à la construction d'une nouvelle croix. Cette Croix Trémée était un endroit reconnu pour la guérison des enfants qui étaient tourmentés par des cauchemars. Le carrefour où ces croix étaient érigées portera sans doute les noms successifs de carrefour de la Croix Massé, carrefour de la Croix Trémée ou peut être carrefour de la Croix Dupont.

La Croix de Gavillage :

La Croix de Gavillage était située à un carrefour, près du village de ce nom, sur la route de Champcey, non loin du château de Chantore, dans la partie nord-ouest de la commune de Bacilly. Plus tard, cette croix sera connue sous le nom de Croix Etêtée, tout comme le village situé au carrefour où elle se dressait. A la révolution de 1789, il semble bien que les patriotes l'aient endommagée ! De là viendrait peut-être sa nouvelle appellation.

Le Calvaire insolite " La Croix Rouge "

Cette croix rouge peinte en 1912, et érigée par la famille du colonel Malet, cette couleur fait peut-être allusion au sang du christ ou tout simplement juste à un pigment de couleur. Cette croix toute en bois repose sur un socle de granit sans inscription, pas la moindre explication quant à cette croix ni de sa couleur. Cela reste une énigme !



Le Monument aux morts de Bacilly



Le monument aux morts de Bacilly est un monument en granit, simple et sobre, sans élément en bronze ni statue de soldat comme dans quelques communes voisines (Vains par exemple).

Il est en forme d'obélisque portant : une croix latine, surmontée de la croix de guerre et surmontant un motif composé d'une couronne de lauriers avec palme.

Il porte l'inscription : « 1914-1918 AUX ENFANTS DE BACILLY MORTS POUR LA FRANCE ».

Le socle porte 14 noms sur chacune de ses faces sauf sur celle arrière qui n'en porte qu'un ! On

trouve plusieurs fois la mention des 42 noms du monument au mort, or il en comporte 43. Les noms ne sont pas classés par ordre alphabétique mais suivant un ordre chronologique approximatif : années 1914 et 1915 sur la face principale, années 1915 et 1916 sur la face de droite (mais aussi 1918) et 1917 pour la face de gauche.

Ce monument aux morts a été inauguré le 16 juin 1921 (la même année que celui de Vains), or le décès de François MAHEU, disparu en 1915 ne fut transcrit à la mairie de Bacilly que le 5 mai 1921. Ce qui explique sans doute que, connu trop tard, ce nom ne put être gravé que sur la face arrière. Une plaque de marbre blanc fut rajoutée sur le socle à l'issue de la seconde Guerre mondiale avec le nom d'Albert PONTY, tué le 3 juin 1940 à Malo-les-Bains (Nord) par un éclat d'obus. Puis sur cette même plaque fut rajouté le nom de Marcel MANCEL, tué par l'explosion d'une mine à Tien Tai (Vietnam) lors de la guerre d'Indochine le 12 juillet 1947.

Liste alphabétique des noms des « Morts pour la France » de la première Guerre mondiale :

(certains d'entre eux n'ont pas pu être plus précisément identifiés)

- **ANDRE Emmanuel, Marie, Auguste.**

Soldat au 79e Régiment d'Infanterie Territoriale.
Né le 14 mars 1879 au Val-Saint-Père.
Mort le 2 juin 1915 à Zuydschoote (Belgique).

- **AUBERT Jules, Alexandre.**

Soldat de 2e classe, à la 10e section d'infirmiers.
Né le 7 octobre 1890 à Bacilly.
Mort le 28 juin 1916 à Fleury-sur-Aire (Meuse) des suites de ses blessures de guerre.

- **BARENTON Louis, Emile.**

Soldat de 2e classe au 2e Régiment d'infanterie.
Né le 10 septembre 1882 à Vains.
Mort le 13 mai 1917 à Bois-de-la-Grille, tué à l'ennemi.

- **BERTRAND André.**

- **BREGAINT Pierre, Louis, Jacques.**
Soldat au 25e Régiment d'infanterie.
Né le 9 mars 1889 à Montanel.
Mort le 5 septembre 1916 à Chilly (Somme), tué à l'ennemi.

- **FELGINES Emile, Alexandre.**

Soldat au 200e RI.
Né le 18 mars 1874 à Saint-Aubin-de-Terregatte.
Mort le 19 mars 1915 à Châlons-en-Champagne, d'une pneumonie et broncho-pneumonie.

- **FOLLAIN Auguste.**

- **GALAIS Louis, Lucien, Pierre.**

Soldat au 8e Régiment d'infanterie.
Né le 19 décembre 1896 à Bazouges-la-Pérouse (35).
Mort le 16 avril 1917 à Chêneux (Aisne) disparu.

- **GAUTIER Adolphe, Constantin.**

Soldat de 2e classe au 267e Régiment d'infanterie.
Né le 17 octobre 1884 à Bacilly.
Mort le 20 avril 1917 à Berry-au-Bac (Aisne), tué à l'ennemi.

- **GAUTIER François, Auguste.**

Soldat de 2e classe au 154e Régiment d'infanterie.
Né le 25 septembre 1880 à Saint-Senier-sous-Avranches. Mort le 15 octobre 1916 à Rancourt (Somme), disparu.

- GERARD Emile, François.

Soldat au 77e R.I.T.

Né le 10 juillet 1872 à Bacilly.

Mort des suites de maladie à l'hôpital de Beauvais (Oise) le 12 août 1915.

- GRENTE (GRANTE) Jean-Marie.

Soldat à la 5e SCOMA.

Né le 10 janvier 1880 au

Val-Saint-Père. Mort des suites de maladie à Broons (Côtes-d'Armor) le 7 octobre 1916.

- HERPE Alphonse, Eugène, François.

Soldat de 2e classe au 336e RI.

Né le 8 janvier 1884 à Bacilly.

Mort le 30 août 1914 à Tourteron (Ardennes) tué à l'ennemi.

- HUBER(T) Alfred, Eugène, François.

Soldat au 2e RI. Né le 3 avril 1888 à Dragey.

Mort le 6 septembre 1914 à Puisieux (Marne) tué à l'ennemi.

- JOLIVET Eugène, Marie, Joseph.

Matelot de 2e classe fusilier sur le torpilleur « Dague ».

Né le 12 septembre 1893 à Saint-Malo-de-Phily (35).

Mort le 24 février 1915, disparu en mer.

- LAMOTTE Fernand, Pierre.

Marsouin au 1er RIC.

Né le 6 avril 1893 à Bacilly.

Mort tué à l'ennemi à Vienne-le-Château (Marne) le 14 juillet 1915.

- LAUMONDAYE Emile, Henri, Sébastien.

Soldat 2e classe, 3e Régiment d'artillerie à pied.

Né à Bacilly le 20 janvier 1873 à Bacilly.

Mort le 15 avril 1916 à l'hôpital temporaire de Cherbourg.

- LAURENT Louis, Paul, Jules.

Soldat au 25e RI.

Né le 5 avril 1889 à Bacilly.

Tué à l'ennemi à Roclincourt (Pas-de-Calais) le 24 mai 1915.

- LEBOISELIER Jean, Pierre.

Soldat au 85e RIT.

Né le 10 février 1881 à Grosville.

- LEBRETON Louis, Emmanuel.

Caporal au 2e Régiment d'infanterie.

Né le 16 avril 1887 à Bacilly.

Mort le 9 mai 1917 à Bois-la-Grille (Marne) tué à l'ennemi.

- LEBRETON Victor, Marie.

Soldat au 25e RI.

Né le 16 octobre 1892 à Bacilly.

Mort le 22 août 1914 à Charleroi Chatelet (Belgique) tué à l'ennemi.

- LEJAMTEL Fulgence, Emile.

Soldat au 272e RI.

Né le 20 septembre 1895.

Tué à l'ennemi à Tahure (Marne) le 7 octobre 1915.

- LEMAITRE Edmond, Ernest, François.

Brigadier au 24e régiment de Dragons.

Né le 6 janvier 1893 à Bacilly.

Mort le 5 septembre 1918 à Esmerly-Hallon (Somme), tué à l'ennemi.

- LEMARECHAL Alexandre.

Soldat au 13e régiment de hussards.

Né le 7 décembre 1891 à Vains. Mort le

2 septembre 1914 à Dinan (22) de la fièvre typhoïde.

- LEMETAYER François, Emmanuel.

Caporal au 2e RI.

Né le 1er février 1881 à La Chapelle-Monthodon

(Aisne). Tué à l'ennemi le 16 juillet 1918.

- LEMOUSSU Emile, Jules.

Soldat au 79e RI territorial.

Né le 16 avril 1878 à Bacilly.

Mort le 28 janvier 1915 à l'hôpital temporaire militaire de Calais (Nord) de la fièvre typhoïde.

- LEMOUSSU Jules, Léon.

Soldat de 2e classe, au 136e RI.

Né le 16 décembre 1890 à Bacilly.

Mort le 7 octobre 1914 à St-Laurent-de-Blangy (Pas-de-Calais) tué à l'ennemi.

- LEMOUSSU Léon, Ernest.

Soldat au 225e RI.

Né le 17 mai 1891 à Bacilly.

Mort le 21 mai 1917 à Prasne (Marne) tué à l'ennemi.

- LENEVEU Joseph, Paul.

Marsouin au RICM.

Né le 17 juillet 1887 à Sourdeval.

Tué à l'ennemi à Vaux (Meuse) le 8 juin 1916.

- LEPELTIER Ernest, Emile.

Soldat de 2e classe au 103e Régiment d'infanterie.

Né le 15 juillet 1896 à Bacilly. Mort le 14 mars 1918

devant Thinsy (Marne), tué à l'ennemi.

- LEROY Léon, Gilles.

Soldat au 79e RIT.

Né le 3 juillet 1878 à Ducey. Tué à l'ennemi à

Bixschoote (Belgique) le 2 novembre 1914.

- LEVESQUE François, Eugène.

Soldat au 136e Régiment d'Infanterie.

Né le 21 décembre 1891 à Saint-Martin-des-

Champs. Mort le 22 août 1914 à Farciennes (Belgique), tué à l'ennemi.

- LOUVET Albert, Joseph.
Sergent au 2e régiment d'infanterie.
Né le 31 janvier 1891 à Bacilly. Mort le 13 mai 1918 à
Fontaine Routon (Meuse) des blessures de guerre.

- MAHEU François, Marie, Simon.
Soldat au 25e Régiment d'infanterie.
Né le 18 février 1894 au Mesnil-Thebault. Mort le 2 juin
1915 à Ecurie Rochincourt (Pas-de-Calais), disparu.

- MAILLARD Victor, François.
Soldat au 79e RI.
Né le 21 juillet 1878 à Brécey. Mort le 5 novembre 1914
à Boesinghe (Belgique) des blessures de guerre.

- MONTGERMONT (de) Hervé, Georges.
Sous-lieutenant au 304e RI.
Né le 11 juillet 1890 à Bacilly.
Mort le 8 septembre 1914 à l'hôpital de
Ligny-en-Barrois (Meuse) des blessures de guerre.

- PATUREL Auguste, Louis, Maxime.
Soldat au 105e Régiment d'infanterie.
Né le 18 août 1896 à Bacilly. Mort le 11 juin 1918 à
Ronsbrugge (Belgique) de ses blessures de guerre.

- SENECHAL Constant, Armand.
Soldat au 136e RI.
Né le 2 novembre 1888 à La Chapelle-Janson
(Ille-et-Vilaine). Tué à l'ennemi à Roclincourt
(Pas-de-Calais) le 30 mai 1915.

- THEBAULT Victor, Léon.
Soldat au 161e RI.
Né le 22 janvier 1884 à Dragey. Tué à l'ennemi au
Mort-Homme (Meuse) le 31 mars 1916.

- TURGOT Olympe.
« Mort pour la France en 1919 » plaque sur la tome
au cimetière de Bacilly.

- VANNIER Constant, Amand, Victor.
Soldat au 2e RI.
Né le 7 octobre 1881 à Saint-Germain-en-Coglès
(35). Mort le 27 novembre 1914 à Saint-Nicolas
(Pas-de-Calais) tué à l'ennemi.

Dans cette liste, 7 des « morts pour la France »
(Louis BRAULT, Alfred HUBERT, Louis BARENTON,
Louis LEBRETON, François LEMÉTAYER,
Albert LOUVET, Constant VANNIER) étaient au 2e
Régiment d'infanterie (garnison à Granville). Et 2
(Louis LAURENT et Victor LEBRETON) étaient du
25e RI (en garnison à Cherbourg).

★ On remarque que parmi eux un certain nombre ne sont pas nés à Bacilly, mais y étaient domiciliés lors de leur mobilisation ce qui en fait tout de même des « enfants de Bacilly ». Certains d'entre eux sont mentionnés aussi sur le monument aux morts de leur commune d'origine. En revanche d'autres natifs de Bacilly ne figurent pas sur le monument aux morts de Bacilly mais sur celui de leur commune de résidence : François CASSIN, Jean CHAMBORAND, Jules CHAMPION, Albert LEBRETON, Victor LEBRETON, François LEMETAYER, Léon LEMOUSSU, Georges LOUVET, Louis MORILLON, Adolphe MORIN, Henri MORIN et Ernest ROSEREAU.

Parmi les « tués à l'ennemi » plusieurs le furent lors des grandes batailles de la première Guerre mondiale. Lors de la bataille de Charleroi (21-23 août 1914), plus de 27 000 soldats furent tués sous le feu de l'artillerie allemande, soit autant que pendant toute la guerre d'Algérie (1958-1962). On relève les noms de François LÉVESQUE et de Victor LEBRETON. Lors de la bataille de l'Artois en mai 1915 c'est Louis LAURENT et Constant SÉNÉCHAL qui tombent au feu. Lors de la bataille de Verdun (dans la Meuse), s'étirant sur plusieurs mois de 1916 on note les décès de Joseph LENEVEU et de Jules AUBERT. En 1917, lors de l'offensive du Chemin des Dames d'avril à octobre, c'est Louis GALAIS, Adolphe GAUTIER, Louis LEBRETON et Louis BARENTON qui tombent.

Enfin certains d'entre eux ont été décorés pour faits de guerre :

« Médaille militaire » : Louis BRAULT, Adolphe GAUTIER, François GAUTIER, Alphonse HERPE, François JOLIVET, Louis LAURENT, Fernand LAMOTTE, Louis LEBRETON, Victor LEBRETON, Ernest LEPELTIER, Victor MAILLARD ; « Croix de guerre » : Louis BRAULT, Adolphe GAUTIER, François GAUTIER, Alphonse HERPE, François JOLIVET, Fernand LAMOTTE, Louis LAURENT, Louis LEBRETON, Victor LEBRETON, Ernest LEPELTIER, Albert LOUVET, Victor MAILLARD, Georges de MONTGERMONT.

« Légion d'Honneur » : Louis LAURENT et Georges DE MONTGERMONT.

Ce monument aux morts de Bacilly mérite donc d'être connu et entretenu !

Olivier Tréhet

Le site internet

Depuis quelques années, la commune a son site,

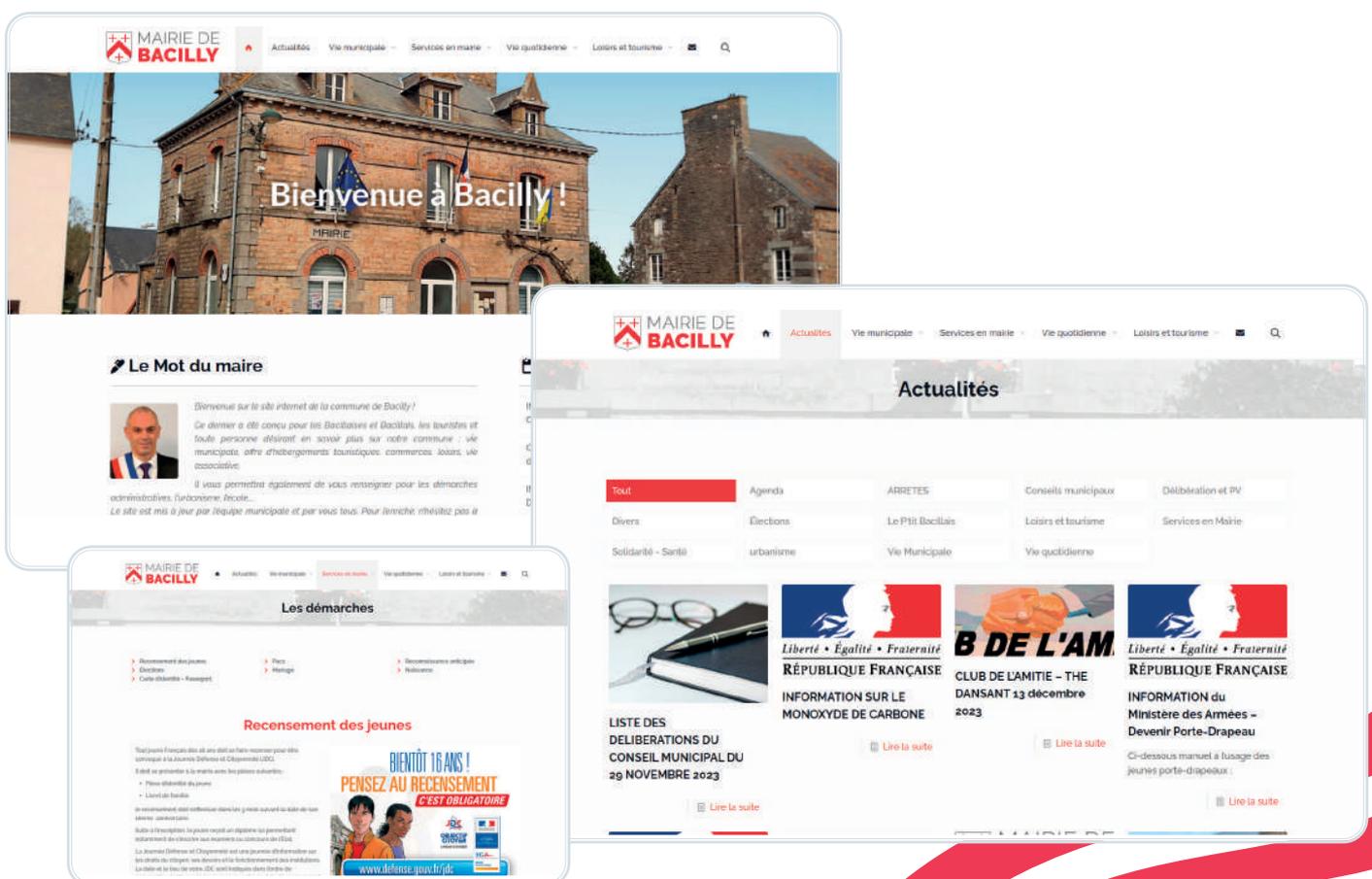
il est consultable sur www.bacilly.fr

Vous retrouvez toute l'actualité de la commune :

- Les délibérations des conseils municipaux
- Les arrêtés municipaux, l'urbanisme
- Les démarches administratives
- Les événements
- La vie quotidienne et animations des associations.
- Autres services

N'hésitez pas à nous communiquer vos évènements.

Vous pouvez également nous transmettre vos idées, la commission communication étudiera vos propositions avant de les publier.





MAIRIE DE BACILLY

Mairie :

2, Place de l'Eglise 50530 BACILLY
Tél : 02 33 70 84 14 - contact@bacilly.fr
www.bacilly.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi
de 16h à 19h
Mercredi
de 10h à 12h et de 14h à 17h
Le 1^{er} et 3^{ème}
samedi du mois
de 10h à 12h

Permanences des élus :

Le lundi :
Jacqueline HIBON (1^{ère} adjointe)
Le mercredi :
Éric QUINTON (maire)
Le samedi :
Mickaël ROGER (2^{ème} adjoint) et ou
Daniel ENGUEHARD (3^{ème} adjoint)



2025

Eric QUINTON, Maire

et les membres du Conseil Municipal de Bacilly
sont heureux de vous convier à partager le verre de l'amitié
à l'occasion de la présentation des voeux 2025

à la salle des fêtes de Bacilly,
le Dimanche 5 janvier à 11h30

Mairie de Bacilly | 2, place de l'église | 02 33 70 84 14 | mairie.bacilly@orange.fr